



Séance du lundi 16 décembre 2024

Date de la convocation: 10/12/2024

Date d'affichage de la convocation : 10/12/2024

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille vingt-quatre et le seize décembre 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 10

Présents : Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE

Votants: 10

Pour:10
Abstentions:0

Représentés:

Secrétaire de
séance:
CASSAGNE
Jean-Claude

Excusés: Sébastien PARDON

Absents:

Objet: Mise en location du logement communal social - DE_2024_018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux de rénovation énergétique et de réhabilitation du logement communal sis 1460 voie communale de Saint-André seront achevés au 09 janvier 2025, date de la réception des travaux avec les entreprises et le maître d'œuvre. Il convient donc de le relouer.

Monsieur le maire propose de louer le logement à Monsieur Dominique BALLAND, retraité, qui est intéressé par ce logement et qui remplit tous les critères exigés par la DDT à Auch.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- De louer, à compter du 15 janvier 2025, (ou 1^{er} février 2025) le logement communal social sis au 1460 voie communale de Saint-André à Préneron
- Que le montant du loyer mensuel fixé par les services de l'Etat est de 475,43€
- Que le loyer sera ensuite révisé au 1^{er} janvier 2026 de chaque année en l'indexant sur l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE. Le premier indice de référence sera le dernier connu à la signature du bail
- Une caution d'un montant de la valeur d'un loyer sera demandée au locataire, lors de la prise de possession du logement

- Qu'un état des lieux contradictoire sera dressé par la commune

De **MANDATER** Monsieur le Maire pour signer le bail et toutes pièces s'y rattachant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire, Guy FAVAREL



Date réception en Préfecture
et Publication le 17/12/2024